

Élaboration d'un Projet Territorial Agricole et Alimentaire (PTAA) : Pays des Châteaux



Pour : Pays des Châteaux

Date : 2018-2019

Partenaires : Chambre d'agriculture du Loir et Cher

Région : Centre-Val de Loire - **Domaine** : Climat

La mise en œuvre du diagnostic ClimAgri© et les scénarios prospectifs pour l'agriculture et la forêt permettent de définir une stratégie locale et un programme d'actions en faveur du climat et d'une alimentation locale.

Contexte

Le territoire du Pays des Châteaux porte deux Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) qui ont, entre autres objectifs, à réduire les émissions des gaz à effet de serre et à limiter les pollutions de l'air, des eaux et des sols liées aux activités agricoles et alimentaires du territoire. Pour aller plus loin et s'orienter vers un Territoire à Alimentation et Énergie Positive (TEAPOS) tel que défini par Solagro dans la prospective Afters2050, ils souhaitent s'engager dans un Projet Territorial Agricole et Alimentaire (PTAA), opération soutenue par la région et l'ADEME.

Objectifs

Le territoire du Pays des Châteaux a été accompagné par le groupement constitué de la Chambre d'Agriculture du Loir et Cher, la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre Val de Loire et Solagro pour élaborer son Projet Territorial Agricole et Alimentaire en faveur du climat et d'une alimentation locale.

Déroulement

Cet accompagnement comprend quatre missions distinctes :

- La mise en œuvre de la démarche
- Le diagnostic agricole et alimentaire du territoire
- L'analyse du diagnostic, la présentation et la mise en discussion des enjeux et des orientations stratégiques
- La définition d'un programme d'actions

La Chambre d'Agriculture du Loir et Cher a réalisé la majorité de la prestation.

Le diagnostic ClimAgri® et les missions qui s'y rattachent ont été réalisées par l'expert de la Chambre Régionale d'Agriculture Centre-Val de Loire. Solagro s'est occupé de l'appui technique et méthodologique pour l'élaboration de l'état des lieux ClimAgri® et surtout des scénarios prospectifs, ainsi que pour la co-animation du comité de pilotage et des comités techniques des acteurs agricoles et forestiers.

Résultats

Trois scénarios prospectifs à horizon 2030 et 2050 ont été travaillés (tendancier, «facteur 2» et «territoire»). Les différents leviers pour réduire l'empreinte carbone de l'agriculture et de la forêt ont été mobilisés.

Pour mettre le territoire en mouvement, les leviers ont été transcrits dans un programme mobilisant les différentes catégories d'acteurs (collectivités, agriculteurs et consommateurs) avec 9 actions à court terme: pérennité et valorisation de la forêt, agroforesterie et haies, méthanisation, agriculture biologique, légumineuses graines, labels de qualité, élevages et prairies, efficacité de l'eau et agriculture périurbaine.